



République d'Haïti

38^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

Paris, 7 novembre 2015

Discours

du

Chef de la délégation haïtienne,

Son Excellence,

le Ministre de l'Éducation nationale et de la

Formation professionnelle,

M. Nesmy MANIGAT

Discours du Chef de la délégation haïtienne, M. Nesmy MANIGAT, à la 38^e Conférence générale de l'UNESCO

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Directrice générale de l'UNESCO,

Chers collègues,

Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de pouvoir m'adresser, au nom de la République d'Haïti, à cette auguste assemblée, pour réaffirmer l'engagement et l'attachement de mon pays aux valeurs et idéaux fondateurs de l'UNESCO, à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire.

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous présenter les félicitations d'Haïti pour votre élection à la présidence de la Conférence générale. Je vous souhaite plein succès dans la direction des travaux de cette 38^{ème} session. Je voudrais également féliciter la Directrice générale, le Président du Conseil exécutif ainsi que les membres de cet organe pour l'immense travail accompli au cours de ces deux dernières années.

Mesdames et Messieurs,

Avec la montée des intolérances, les problèmes continus d'inégalités sociales, les problèmes de migration, les crimes contre le patrimoine culturel mondial, les conflits qui perdurent à travers le monde, les idéaux de l'UNESCO n'ont rien perdu de leur actualité et de leur pertinence après 70 années d'action. Les défis sont encore là et nous devons rester constamment vigilants pour la sauvegarde de nos valeurs. Défendre et promouvoir le dialogue, la tolérance, le respect et la valorisation des différences, le sens du partage et de la solidarité devraient être notre leitmotiv en vue de construire ce monde

meilleur pour les générations futures. Comme on l'affirme dans le cadre de notre Campagne nationale d'Education à la citoyenneté, dans notre langue maternelle : « NOU TOUT SANBLE, menm lè nou diferan », « Nous sommes tous semblables au-delà de nos différences ».

Voilà pourquoi il nous faut renforcer les capacités de notre organisation afin qu'elle continue à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité, **en resserrant les liens entre les nations et en influençant le quotidien de chaque citoyen pour qu'il soit acteur du changement, acteur de son devenir.**

Dans cette perspective, chaque Etat membre doit donner plus d'importance aux idéaux et programmes de l'UNESCO, aux objectifs de développement durable (ODD) et travailler à leur mise en pratique. A cet effet, Haïti entend pleinement jouer son rôle au sein de l'UNESCO et de la communauté internationale en participant activement aux travaux des différentes institutions.

Au niveau national, le renouvellement des institutions démocratiques en cours augure de bonnes perspectives pour la mise en œuvre des ODD. Déjà, le gouvernement haïtien s'est engagé et s'engage à permettre à chaque enfant d'avoir accès de manière équitable à une éducation de qualité. Car, nous croyons fermement que c'est avant tout par l'éducation que nous pouvons effectivement parvenir au développement durable tant souhaité, et élever l'être humain à la dimension de toutes ses capacités.

Dans cette optique, Les actions du gouvernement d'Haïti ont permis de parvenir à un taux net de scolarisation de 90 %. Aujourd'hui, environ 4 % de notre PIB est investi dans l'éducation contre seulement 2% il y a encore dix ans. Notre objectif est de mettre chaque enfant à l'école, qu'il y reste et qu'il ait accès à une éducation de qualité. Aussi, un ensemble de mesures (12) ont-elles été adoptées pour le renouveau du système éducatif. Une vaste réforme curriculaire est lancée, le secondaire est en cours de rénovation, le préscolaire réorganisé, un plan de formation des maitres en actualisation, un registre des maitres en construction donnant accès à un permis d'enseigner.

En plus de ces actions, une mobilisation citoyenne est lancée à travers un Pacte national pour une éducation de qualité afin que tous les gouvernants et la société civile s'engagent dans cette dynamique de rénovation du système éducatif. Il s'agit de doter le secteur de moyens à la hauteur de ses ambitions en doublant notamment le budget du ministère et en consacrant 8 % du PIB à l'éducation.

C'est par rapport à cette obligation que mon gouvernement s'engage aussi à faire le suivi du Cadre d'action Education 2030 et de l'ODD 4.

Avec la mise en œuvre des ODD, chaque jeune du monde devrait pouvoir dire ce qu'il / ce qu'elle fait en matière de protection de la biodiversité, d'éducation au changement climatique, de prévention des catastrophes, de protection de la diversité culturelle, de promotion de la paix et de la sécurité humaine. C'est pourquoi notre Commission nationale mobilise le Réseau national des écoles associées de l'UNESCO autour du développement durable et de la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Des actions sont aussi engagées pour le renforcement du secteur de la formation professionnelle afin d'offrir d'autres opportunités aux jeunes et de favoriser leur employabilité.

Un autre programme de l'UNESCO important pour mon pays est le Programme international sur l'homme et la biosphère. Après avoir déclaré sa première réserve de biosphère en 2012, la République d'Haïti vient de soumettre une deuxième réserve. Je profite donc de cette tribune pour encourager l'UNESCO à renforcer tous ses programmes sciences.

En ce qui concerne le programme Culture, Haïti met en œuvre les conventions à travers le renforcement des capacités des institutions concernées et l'inventaire des éléments du patrimoine en vue de leur appropriation par les communautés locales, de leur conservation et de leur transmission aux jeunes générations.

Fort de cela, je renouvelle, au nom du peuple haïtien, au nom de la communauté éducative et de tous les enseignants, mes remerciements à l'UNESCO, en particulier aux membres de son équipe en Haïti, et à tous les partenaires d'Haïti pour leur appui continu.

Mesdames et Messieurs,

En 70 ans, l'UNESCO a fait son travail de réflexion transdisciplinaire prospective et préventive. Mais les défis sont tels qu'il nous faut constamment nous remettre au travail, atteindre l'homme/la femme ordinaire dans son quotidien et faire de lui/d'elle un instrument de paix, un instrument de liberté, d'égalité et de fraternité.

Continuons la mobilisation afin de permettre à l'UNESCO de disposer davantage de ressources pour la mise en œuvre réussie des ODD.

Merci de votre attention.